

D2024-024

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PUY-DE-DÔME

MAIRIE de ROYAT



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

*L'an deux mil vingt-quatre, le dix du mois d'avril, à dix-huit heures, le Conseil municipal de la commune de ROYAT, dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie de Royat, sous la présidence de M. Marcel ALEDO, Maire de Royat.*

Date de convocation : 29 avril 2024

Etaient présents : MM. ALEDO Marcel, LUNOT Jean-Pierre, JARLIER Marie-Anne, BIGOURET-DENAES Christine, AUBAGNAC Michel, DOCHEZ Alain, GAZET André, COQUEL Isabelle, JOURDY Isabelle, MEYER Jean-Luc, MINGUET Géraldine, BUONOCORE Jacqueline, SOLELIS Véréne, CANAVEIRA Antonio, ASUNCION Fernand, BELZANNE Arnaud, CURNOL Stéphane, MAHE Lucie, BERNETTE Christian, JOUFFRET Philippe, MERCIER Sophie

Procurations :  
Virginie MICHEL à Stéphane CURNOL  
Annie CHAUMETON à Marcel ALEDO  
Bruno TIRADON à Isabelle COQUEL  
Jean-Louis CELSE à Arnaud BELZANNE  
Philippe JALLEY à Véréne SOLELIS  
Delphine LINGEMANN à Jean-Pierre LUNOT

*Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-27 du Code Général des Collectivités Territoriales.*

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 21

Nombre de suffrages exprimés : 27 dont 6 procurations

*Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil municipal ; Mme MAHE Lucie a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.*

**OBJET : Affectation des résultats 2023 – Budget annexe Actions Culturelles**

Rapporteur: Mme Véréne SOLELIS, conseillère municipale déléguée



D2024-024

	Prévu	Réalisé	Solde
Dépenses de fonctionnement	914 148,66 €	771 341,22 €	<b>115 193,05 €</b>
Recettes de fonctionnement	914 148,66 €	886 534,27 €	
Dépenses d'investissement	298 517,35 €	137 463,57 €	<b>45 821,53 €</b>
Recettes d'investissement	298 517,35 €	183 285,10 €	

### Résultats de clôture 2023

	Résultat de clôture de l'exercice 2022	Part affectée à l'investissement 2023	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture de l'exercice
Investissement	- 161 014,58 €		45 821,53 €	- 115 193,05 €
Fonctionnement	155 254,58 €	155 254,58 €	115 193,05 €	115 193,05 €
<b>TOTAL</b>	<b>- 5 760,00 €</b>	<b>155 254,58 €</b>	<b>161 014,58 €</b>	<b>0,00 €</b>

Il n'y a pas de restes à réaliser.

### Affectation du Résultat 2023

Proposition d'affectation du résultat	
Résultat de fonctionnement à affecter	115 193,05 €
Besoin de financement de la section d'investissement	115 193,05 €
Solde des restes à réaliser	0,00 €
<b>Affectation en réserves au BP 2024 (art. 1068)</b>	<b>115 193,05 €</b>
<b>Report en recettes de fonctionnement au BP 2024 (art.002)</b>	<b>0,00 €</b>

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

**- d'approuver la reprise des résultats 2023 du budget annexe Actions Culturelles de la commune et de les inscrire au budget primitif 2024 du Budget annexe Actions Culturelles de la ville de Royat de la façon suivante :**

- **En dépenses d'investissement au compte 001 : 115 193.05 €**
- **En recettes d'investissement au compte 1068 : 115 193.05 €**

Fait et délibéré et en séance, les jour, mois et an que dessus  
 Au registre sont les signatures.  
 Pour copie conforme,

Le Maire,  
 Marcel ALEDO

